

Séance du 15 Décembre 2022

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le huit décembre deux mil vingt-deux, s'est réuni en séance publique, salle de la mairie, le quinze décembre deux mil vingt-deux à vingt heures trente minutes sous la présidence de Monsieur CERBELLE Régis, Maire.

Etaient présents : M. BAUCHET Michel – M. CERBELLE Régis – M. CHAUVEAU Michel – M. DELISLE Gilles – MME HAREAU Claire - MM HORPIN Elie - M. LEGUY Antoine - MME LEMAITRE Jacqueline – M. LESIEUR Yannick - MME ROBERT Stéphanie

Absents excusés : MME BERTIN Aurélie- M. GORGET Yannick – M. LANCELEUR Jérôme - M. LEMAITRE Paul-Adrien

Secrétaire de Séance : M. LEGUY Antoine

Nombre de Membres : **En exercice : 14** **Présents : 10** **Votants : 10**

ORDRE DU JOUR

Signature d'un bail emphytéotique pour le bâtiment SOLEWA,
Organisation des vœux du maire,
Point sur les travaux,
Comptes rendus des commissions,
Questions diverses

Lecture du procès-verbal du dernier conseil municipal, adopté à l'unanimité des membres présents.

Délibération N° 2022-12-D01– Objet : Signature d'un bail emphytéotique pour le bâtiment SOLEWA

Monsieur le maire donne lecture du bail emphytéotique avec la société DISTREN pour la location du toit du bâtiment de stockage situé à la Tannerie (parcelle YA 111), toit sur lequel vont être installés des panneaux photovoltaïques. Ce bail est consenti pour une durée de 30 ans avec une contrepartie financière de 38 000 ht pour la durée du bail.

Il faut autoriser M. LE MAIRE a signer cette convention. Le conseil municipal valide.

Délibération :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'Autoriser le maire à signer le bail emphytéotique pour une durée de 30 ans avec la société DISTREN avec une soulte de 38 000 €uros HT pour la durée du bail,
- D'Autoriser le maire à signer les EDDV (état descriptif de division en volume) conformément aux projets établis par le géomètre,
- D'Autoriser la constitution de servitude de passage des câbles conformément au plan de servitude.

OBJET : Organisation des vœux du maire

Ils auront lieu le vendredi 06 janvier 2023 à 19 h. Une remise de la médaille communale au Docteur Simon aura lieu pendant ces vœux pour services rendus à la collectivité.

OBJET : Point sur les travaux

Pour les problèmes d'éclairage public sur les rues Julien Tabouet, François Roch Ledru et Hippolyte Laroche, M. LE MAIRE indique qu'Enedis est intervenu.

OBJET – COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS

- Finances : pour 2022, il y a une augmentation des dépenses de fonctionnement.

- Tourisme : il faut indiquer les besoins pour 2023, une liste va être faite par MME LEMAITRE.
- Communication : il manque quelques articles pour le chantenaysien.
- Fleurissement : pas de 3^{ème} fleur mais un prix pour la mise en valeur du patrimoine.

OBJET – QUESTIONS DIVERSES

Néant

Prochain conseil municipal : le 25 janvier 2023

Séance Du 15 Décembre 2022 – délibérations prises du N° 2022-15-D01

N° de délibération	Objets
N° 2022-12-D01	Signature d'un bail emphytéotique avec la Société DISTREN

Noms et prénoms des membres présents	Signatures
CERBELLE Régis	
BAUCHET Michel	
CHAUVEAU Michel	
HORPIN Elie	
BERTIN Aurélie	Absente excusée
DELISLE Gilles	
GORGET Yannick	Absent excusé
HAREAU Claire	
LANCELEUR Jérôme	Absent excusé
LEGUY Antoine	
LESIEUR Yannick	
LEMAITRE Jacqueline	
LEMAITRE Paul-Adrien	Absent excusé
ROBERT Stéphanie	